

vateurs lorsqu'il leur arrivera d'être payé en argent canadien. Des pièces contrefaites de 25 centins et de 50 centins sont en grande circulation. Un cultivateur de Ste. Flavie nous rapporte en avoir vues dans sa paroisse. Qu'on y prenne garde; il est facile de les reconnaître.

Colonisation.—L'hon. M. Pope semble décidé à adopter une ligne de conduite énergique sur la question de l'immigration. Il a nommé plusieurs agents bien entendus qui vont partir prochainement pour l'Europe. M. Pope a cru devoir choisir M. Bernard comme agent fédéral d'immigration et il va se rendre en Alsace, en Lorraine et en Belgique. M. Dixon part la semaine prochaine pour Londres comme agent d'immigration en Angleterre, muni d'amples instructions.

Voldez-vous savoir si vos domestiques vous volent du sucre?
—Enfermez une mouche dans le sucrier. A la moindre tentative de larcin le couvercle est soulevé, la mouche s'envole, et le délit est constaté.

Danger de se servir d'huile de charbon pour allumer le feu.
—L'on nous apprend que dans plusieurs maisons les serviteurs se servent de l'huile de charbon pour allumer les feux le matin. Les maîtres et maîtresses de maisons doivent bien prendre garde et veiller sur ces imprudents, car il est dangereux d'em-poyer de pareilles matières inflammables qui peuvent causer une explosion, perte de vie et destruction complète de propriétés. Avis donc!

— Le nombre de minots de grains reçus à Buffalo en 1870 était de 49,004,000, et s'est accru l'an dernier à 71,000,006, tandis que ses envois par canaux se sont élevés de 29,000,000 à 48,000,000 minots.

— Une compagnie écossaise, récemment formée, se propose de consacrer £100,000 à l'établissement, dans la Province de Québec, d'une émigration composée de cultivateurs et de fermiers.

Revenu de la Puissance du Canada.—En 1869 le revenu du Canada se montait à \$8,580,000. L'année dernière il a atteint le chiffre de \$12,000,000, et il sera certainement plus élevé cette année. Le revenu des derniers six mois est égal à celui de l'année dernière pour la même période; malgré une réduction d'un million de piastres sur les droits perçus, il s'élève à six millions de piastres, soit un million par mois.

— Le Grand-Duc Alexis a donné \$5,000 aux pauvres de New-York, \$2,000 aux pauvres de Boston et \$1,000 à ceux de Montréal, sans compter qu'il a souscrit \$5,000 au fonds de secours de Chicago.

RECETTES

Recette pour guérir le rhumatisme des chevaux

Un correspondant du *Scientific American* donne la recette suivante pour guérir le rhumatisme des chevaux; il en a fait l'expérience et en a obtenu un résultat inespéré. Prenez 1 pinte de kérosine, une demi-pinte de fort vinaigre et une demi-pinte de thérbentine. Mélez le tout et brassez bien. Appliquez le remède soir et matin en frottant fortement.

Toits à l'épreuve du feu

Un mélange composé de chaux, de sel, et de sable fin ou de cendre, et appliqué à la façon d'un blanchissage ordinaire sur la couverture des maisons, aura pour effet, assure-t-on, de mettre les bardeaux cinquante fois plus à l'épreuve du feu au cas où des étincelles produites par des feux aux environs viendraient à tomber sur le toit. A part cela, le coût de ce mélange et son application se trouvent cent fois déboursé à cause de la vertu qu'il possède de préserver le bardeau de l'influence des intempéries de l'air. Nombre de bardeaux sont ordinairement plus ou moins plis, rugueux et fendillés: eh bien, ce blanchissage, en mouillant la surface supérieure des bardeaux, les rend à leur forme première et fait par là disparaître les interstices qui se trouvent entr'eux, et la chaux et le sable, en remplissant les gerçures de ces bardeaux, les empêchent de plier.



SERVICE DES PHARES.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,

Ottawa, 8 janvier 1872.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Département jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 9^e jour de FÉVRIER prochain, pour l'approvisionnement en douane, des quantités mentionnées plus bas de la meilleure qualité d'huile étalon de Pétrole blanche raffinée.

L'huile doit être non explosive à une épreuve à la vapeur de 110^e Fahrenheit, elle doit donner une lumière brillante, sans fumée, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement consumée, et ne pas carboniser la mèche, et doit être exempte de toutes substances délétères. Il faudra aussi qu'elle ait une pesanteur spécifique de 44^e Beaume, à une température de 60^e Fahrenheit. Un échantillon d'une pinte devra accompagner chaque soumission.

L'huile devra être livrée en bon ordre, dans des barils entourés de cercles de fer, contenant de 35 à 42 gallons chacun. Les barils devront être en douves de chêne blanc et les fonds devront être du même bois, et devront être préparés proprement à l'intérieur avec de la colle liquide, et devront être peints à l'extérieur de manière à empêcher l'huile de suinter à travers le bois, et de s'évaporer de la surface.

Les barils devront être fournis par le contracteur, et leur coût sera inclus dans le prix de l'huile. La redevance de l'Inspecteur du Département du Revenu de l'Intérieur et celle du *Guager* devront être payées par le contracteur.

Le transport de l'huile de la gare du chemin de fer du dépôt d'huile, ou du bâtiment, au quai ou au lieu où l'huile doit être déposée, doit être payé par le contracteur.

L'huile, avant d'être acceptée, devra être soumise à un examen, à l'épreuve et à l'approbation d'une personne nommée par ce Département, et devra être livrée au risque et aux frais du contracteur, dans la localité désignée par ce Département ou son agent aux dates suivantes:

De 20,000 à 25,000 gallons à Halifax, N. E., la moitié le 25 mai 1872 et la balance le 10 juillet.

De 6,000 à 8,000 gallons à St. Jean, N. B., le 10 juin 1872.

De 18,000 à 20,000 gallons à Québec, le 5 juillet 1872.

De 10,000 à 12,000 gallons à Montréal, le 1^{er} juillet 1872.

De 3,000 à 4,000 gallons à Hamilton, le 8 juillet 1872.

De 4,000 à 5,000 gallons à Sarnia, le 12 juillet 1872.

Des soumissions seront reçues pour toute la quantité ou pour aucun des lots ci-dessus spécifiés, pour une année, ou pour un terme n'excédant pas trois ans, au choix du Département. Ceux qui feront des offres et qui ne voudront pas entreprendre de fournir un approvisionnement pendant plus d'une année, voudront bien le constater dans leurs soumissions.

Bateau à vapeur.

DES SOUMISSIONS seront aussi reçues comme il est dit plus haut, pour nolisier un Bateau à vapeur convenable pour la livraison de l'huile et des Approvisionnements aux Phares au-dessus de Montréal; le nolisement devra commencer à MIDI, le 2 JUILLET prochain, à telle partie du Canal Lachine, Montréal, que ce Département pourra désigner. Le nom, la grandeur, l'âge, la force de chevaux et la description du bâtiment devront être spécifiés dans la soumission. Une somme ronde devra être mentionnée pour l'exécution du service, ou le taux auquel le bâtiment est offert par mois au choix du Département.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.